

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux en exercice sauf :

M. Serge RADET

qui a donné pouvoir à

M. Dominique TAFFOREAU.

Mme Evelyne PICHE

Mme Catherine REBILLON.

Mme Carine LE PALLEC

M. Gérard LURÇON.

Excusées : Mmes WOIVRÉ Sylvie, POTTIER Angélique.

M. le Maire annonce le décès de Mme Annie DUPERON, adjointe de ce conseil et évoque son parcours au sein de l'équipe municipale. Un instant de recueillement est proposé. Ce conseil lui est dédié.

Mme Thérèse DELAHAYE est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 14 février est adopté à l'unanimité.

1. CESSION DE TERRAIN

Rapporteur : M. LURÇON

M. VALLIENNE présente un tableau financier de l'opération d'aménagement autour de l'ancien Bricomarché et rappelle à l'origine, la présence d'une friche commerciale. La commune a décidé de se porter acquéreur de cette friche en 2013.

Une première cession a eu lieu au profit de la fondation ESCALYS au prix de 26 € le m² pour une surface de 4 500 m².

Puis un lot a été créé, destiné à recevoir le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA)

M. VALLIENNE présente le plan de financement du PSLA.

Le dernier lot étant l'assiette foncière destinée à recevoir l'ilôt séniors.

Le projet d'ilot séniors va entrer dans sa phase opérationnelle. Il convient donc de procéder à la cession de l'assiette foncière destinée à recevoir l'immeuble.

A terme le projet devrait permettre l'arrivée d'une quarantaine d'habitants ce qui va augmenter la dotation forfaitaire de la commune (environ 130 €/an /habitant) et permettre de recevoir de nouvelles taxes foncières. Le procédé retenu serait une dation : la cession du terrain contre un bien immobilier, en l'occurrence un studio meublé avec cuisine équipée.

L'estimation des domaines pour la parcelle s'élève à 90 000 € assortie d'une marge d'appréciation de 10 % pour une surface foncière de 2 195 m² soit 41 € le m².

Il est donc proposé de céder le terrain cadastré contre le bien numéroté A 002bis, doté d'un parking privatif et une place de parking public.

M. CORNITTE souhaite savoir si des appartements seront proposés à la location.

Il est à penser que des futurs propriétaires sont des investisseurs et mettrons à la location des appartements.

Adopté à l'unanimité.

2. INFORMATIONS DIVERSES

M. TAFFOREAU informe du contact pris auprès du chef d'agence de l'entreprise en charge des travaux de la rue du 11 novembre, pour lui rappeler le respect du calendrier. Un engagement a été pris par l'entreprise.

M. le Maire informe le conseil de la signature ce mardi de l'acquisition du terrain entre le Bois Gérard et les Chabris.

La séance est levée à 19h15

Le secrétaire de séance

Mme Thérèse DELAHAYE

